

Parole d' élu Merci de votre confiance !

Les élections de la Chambre d'agriculture ont eu lieu en ce début d'année. Je tiens à remercier personnellement et au nom de notre équipe, les hommes et les femmes pour leur confiance renouvelée à l'occasion de ce vote. Ce moment représente non seulement la reconnaissance de notre travail durant ces six dernières années, mais aussi une attente forte : celle de faire encore mieux. Votre soutien témoigne qu'une dynamique nouvelle s'est installée, malgré les crises sanitaires et économiques que nous avons traversées. Notre équipe a œuvré sans relâche pour défendre vos intérêts et je suis fier de constater que le nombre d'agriculteurs accompagnés a augmenté de 30 % en

six ans. Je remercie également les élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture pour leur engagement respectif. À l'aube de ce nouveau mandat, notre boussole est claire : être au service de notre agriculture plurielle, départementale, riche de sa diversité. Nous devons renforcer notre communication, tant avec les élus qu'avec les citoyens, pour faire entendre nos voix face aux défis sociétaux, environnementaux, climatiques. Notre ambition est de continuer à conseiller, accompagner, de façon pragmatique et en proximité. Développement, amélioration de la rentabilité des exploitations, faire vivre des hommes et des femmes sur un territoire dynamique économiquement, sur des fermes viables, vivables et transmissibles afin de permettre aux jeunes générations de nous rejoindre.



Jean-Yves HEURTIN
Président Chambre d'agriculture du Calvados

Ils en parlent Témoignage de Maxime, jeune éleveur

L'année de pâturage est lancée depuis début mars pour mes 70 normandes. Avec mes 40 ha de pâturage, les vaches ont commencé le déprimage dans des sols portants même si la pousse de l'herbe est très timide.

Avec la mise à l'herbe, la ration a été modifiée : le maïs ensilage a été fortement diminué, il y a toujours de l'enrubannage de luzerne dans la ration, l'ensilage d'herbe a été arrêté. L'objectif est de faire du 100 % pâturage ce printemps, en fermant complètement les silos et en apportant un complément en foin si besoin.

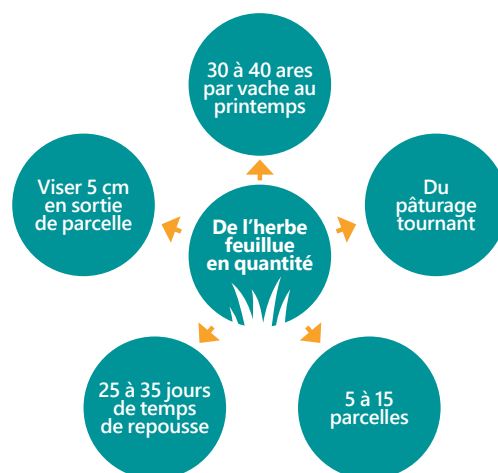


Technico-économique Pâturer plus au printemps

Les avantages économiques de l'herbe pâturée

- Un fourrage équilibré et très bon marché
- Économies de correcteur azoté
- 25 à 30 kg de lait par vache, 800 à 1000 g de GMQ, possibles avec de l'herbe pâturée seule
- Barre de coupe à l'avant, épandeur à l'arrière des vaches : moins de tracteur !

	Herbe pâturée	Herbe conservée : foin, ensilage, enrubannage	Maïs + correcteur
Cout de production (intrants, foncier, matériel, main d'œuvre)	40 € / t MS	120 € / t MS	165 € / t MS



Pour pâturer mieux en avril mai

- Stopper ou réduire la distribution de fourrages stockés
- Construisez ou entretenez des chemins
- Le duo robot et pâturage est compatible
- Arrêter le correcteur azoté dès que le maïs représente moins de 6 kg de matière sèche / vache / jour
- Santé : du magnésium pour prévenir les tétanies



Pour aller plus loin :

- Tour de plaine le 12 septembre : Un appui par un conseiller
- Nos formations sur le pâturage
- Le guide pratique de l'éleveur « Produire avec de l'herbe » des Chambres d'agriculture



En savoir +

INFOS

Visite plateforme lin

15 mai

Cintheaux (14) - 9h

Optimisation de la culture du lin textile d'hiver : variétés, densité de semis, protection contre la verse et les maladies.

Portes ouvertes volailles

5 juin

Amaye-sur-Seulles (14)

10h - 17h

Agriculteurs, porteurs de projets, découvrez les opportunités de diversification en production avicole ! Venez échanger avec les acteurs de la filière : conseillers, banques, coopératives, abattoirs....



Prairiales Normandie de la Blanche Maison

17 juin à Pont-Hébert (50)

9h30 - 17h

Découvrez des solutions innovantes pour optimiser vos prairies et votre autonomie alimentaire ! Venez échanger avec des experts et acteurs de la filière à travers démonstrations, essais et retours d'expérience.



Prolongement de la validité du CERTIPHYTO DENSA

Le Gouvernement a pris la décision de prolonger d'un an la durée de validité des certificats individuels pour l'utilisation des produits phytosanitaires, catégorie

« Décideur en entreprise non soumise à agrément » (DENSA) expirant entre 10/04/24 et le 01/05/26.

Contact :

Christophe DENDONCKER
02 35 59 47 29



BESSIN

Deux formations pâturage proposées en juin à Bayeux

	Aménager mon parcellaire pour valoriser l'herbe pâturée	Piloter mon troupeau au pâturage
Date	10 juin	19 juin
Objectif	Organisation Spatiale	Gestion du troupeau
Thématiques abordées	Accessibilité des parcelles Chemins d'accès Taille des parcelles Abreuvements et clôtures Gagner en autonomie alimentaire	Planifier le pâturage et la fauche Acquérir les bases du pâturage tournant dynamique Adapter la ration à l'auge
Témoignage	« Je repars avec des solutions très pratiques et concrètes qui me permettront de réduire mes coûts tout en laissant mes animaux à l'herbe plus longtemps »	« Grâce aux repères et solutions donnés lors de cette formation, je vois mieux comment gérer mon pâturage et mon troupeau »
Les plus de ces formations	- Exercices pratiques adaptés à votre exploitation - Accès au bonus agroécologie de la DJA - Repères et clés pour faire du pâturage un atout économique	
Tarif	Cas général : reste à charge de 63 € / jour / pers si participation vivea – nous consulter.	

Valérie CORMIER
valerie.cormier@normandie.chambagri.fr
06 59 43 25 97

BOCAGE

« Degemer mat e Normandi ! » (Bienvenue en Normandie !)

« Nous souhaitons rencontrer des agriculteurs ayant des problématiques proches, pas trop éloignées géographiquement, dans un environnement sympathique ». En juin, des agriculteurs de l'association de développement et d'innovation « RESAGRI Ouest à Brocéliande » animée par Pauline CHEREL des Chambres d'agriculture de Bretagne, se déplacent en Suisse Normande. « Le voyage d'études, ouvert aux adhérents Rés'Agri se veut multigroupes et multithématiques ».

Au programme, des visites et témoignages : l'élevage des rives d'or de Luc SASSEL dans l'Orne, SeCoPPA (Séchoir Collectif à Olenodon avec la Fédération des Cuma Normandie Ouest), EARL cave de la loterie, GAEC des longchamps, GAEC Dumont, SCEA au fil de l'ante. Les thèmes développés seront variés : génétique, management, production cidricole, vie du sol, changement climatique, autonomie alimentaire animale, agroforesterie, transformation de viande

et commercialisation... avec présentation des travaux des groupes : essais légumineuses, calendrier Agriculteur'elles 2024... sans oublier des temps de convivialité avec le vélo à Pont-Erambourg et une soirée intergroupes Bretagne-Normandie.

David DELBECQUE
david.delbecque@normandie.chambagri.fr
06 08 75 02 92



« Action menée dans le cadre du Contrat d'Objectif Evolutions des pratiques de la Région Normandie »

PLAINE

APPI'N : du blé productif de qualité avec un peu moins d'azote !

- Méthode de raisonnement de la fertilisation azotée du blé, mise au point dans les années 2010 (INRA-Arvalis-CA27), testée à plus grande échelle depuis 5 ans
- Suivi tous les 15 jours de l'indice de nutrition azotée du blé (INN), avec la pince N-Tester
- L'évolution de l'INN dicte la fréquence et les doses d'azote à chaque apport. On s'affranchit d'un objectif de rendement et de la mesure du reliquat d'azote
- Nous la testons à Saint-Contest ce printemps, dans le cadre des actions en partenariat avec Eaux du Bassin Caennais.

	Dose Bilan « classique »	Méthode APPI'N
Dose d'azote prévue	180 unités d'azote, en 3 ou 4 apports	Non définie a priori : probable entre 130 et 160
Apports déjà réalisés au 21 mars	130 unités (mi-février et début mars)	60 unités (le 21 mars)

Les premiers résultats sur 5 ans : rendements et taux de protéines maintenus avec 23 unités d'azote en moins !

Les périodes de carence azotée précoce, non préjudiciables au rendement, sont acceptées, d'où le retardement des applications, l'amélioration de l'efficacité des apports, la limitation des pertes.

Jacques GIRARD
jacques.girard@normandie.chambagri.fr
06 74 09 25 98



PAYS D'AUGE

Analyser mes 1^{res} années d'installation*, une opportunité d'explorer de nouvelles perspectives.

M. VIEL a souhaité se faire accompagner pour faire un bilan de ces 1^{res} années d'installation et se poser un instant avant d'envisager la suite.

Il a sollicité une conseillère d'entreprise de la Chambre d'agriculture pour venir faire ce point, mener cette réflexion et saisir les opportunités en lien avec ses projets.

« Je me posais des questions sur un potentiel agrandissement, d'éventuels investissements et sur l'orientation de mon exploitation. Et comme je suis dans un cabinet comptable qui ne dispense

pas de conseil spécifique agricole, cet accompagnement allait me permettre de prendre le temps de clarifier certains points et de conforter mes choix et décisions. »

« Les trois rendez-vous espacés sur 8/10 mois m'ont laissé le temps de mûrir mes réflexions et de bénéficier des soutiens financiers de la Région Normandie mais aussi des partenaires locaux (Agence de l'Eau). »

« Depuis mon installation, j'ai pu bénéficier des conseils de proximité grâce aux conseillers de l'antenne de Lisieux avec qui je travaille régulièrement. »

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, vous pouvez contacter Emilie LEGROS.

**Conseil Agricole Stratégique Environnemental et Economique, cofinancé par la Région Normandie*

Emilie LEGROS
emilie.legros@normandie.chambagri.fr
06 08 97 23 02



En savoir +

FORMATIONS

Participez aux formations organisées par les Chambres d'agriculture de Normandie

Découvrir les applications des médecines alternatives en élevage

1j : 5 mai à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Regagner en productivité sur mes prairies permanentes en MAEC

1j : 13 mai à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Vérifier mes matériels de levage et de manutention

1j : 27 mai à VIRE
Céline PORET
07 85 44 43 99

Régler ma moissonneuse

1j : le 10 juin à IFS
Catherine GODET
06 75 13 95 92

Aménager mon parcellaire pour valoriser l'herbe pâturée

1j : 10 juin à BAYEUX
Valérie CORIMER
06 59 43 25 97



Piloter mon troupeau au pâturage

1j : 19 juin à BAYEUX
Valérie CORMIER
06 59 43 25 97

Informez-vous, inscrivez-vous sur : normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation



Témoignage

TECH' ÉCO : un accompagnement de proximité

“ Pour un appui individuel, associant technique et économie ! ”

Stéphane LEVASSEUR, vous êtes exploitant sur le littoral près d'Étretat, en système polyculture-élevage allaitant (naisseur-engraisseur de bœufs). Pourquoi avoir choisi l'accompagnement Tech'indiv Bovins viande ?

Au départ, mon système d'élevage était basé sur le maïs ensilage. J'ai souhaité me remettre en question et me donner comme objectif d'orienter mon troupeau allaitant vers un système plus herbager. Le travail

avec Marie DOUTEAU, conseillère Bovins viande, m'a permis d'intégrer de plus en plus d'herbe dans la ration, jusqu'à supprimer complètement le maïs de l'alimentation des mères. Le maïs est aujourd'hui exclusivement réservé à l'engraissement de mes bœufs. J'ai ainsi pu réduire ma surface en maïs de moitié.

Aujourd'hui, mes vaches ne consomment que de l'herbe, sous forme de foin, enrubannage et méteil. L'analyse des valeurs alimentaires des fourrages et la complémentarité en minéraux et vitamines des animaux sont primordiaux dans ce genre de système.

Cet accompagnement permet aussi l'approche économique de l'atelier allaitant. Je fais le calcul de la marge brute de mon atelier tous les ans avec Marie. Cela permet de poser les chiffres, faire le bilan de son année et d'identifier et pérenniser les leviers qui marchent techniquement et économiquement.

Stéphane LEVASSEUR,
Agriculteur



ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

En solo ou en groupe,
boostez vos performances
avec le **CONSEIL TECH'ÉCO**

Vous aussi, renseignez vous
auprès de nos antennes pour
un accompagnement Tech
Eco personnalisé:

Ifs : 02 31 53 55 00

Bayeux : 02 31 51 66 33

Vire : 02 31 68 11 16

Lisieux : 02 31 31 81 85

Prestation éligible au plan de reconquête
élevage de la Région Normandie



Juridique

PAC 2025 : le traditionnel transfert des droits à paiement de base

Comme chaque année, il est l'heure de se questionner sur les changements intervenus sur le foncier afin de vérifier si des transferts de DPB doivent être réalisés. Depuis la dernière réforme, **il n'est désormais plus nécessaire de fournir des justificatifs sur les mouvements de foncier ni d'indiquer les îlots impactés par les transferts.**

Les formulaires 2025, disponibles sur Telepac, sont à compléter et à adresser à la DDTM ou dans votre dossier PAC pour le 15 mai 2025.

Ils permettent de réaliser les transferts de DPB suivants :

- A titre définitif
- A titre temporaire
- Dans le cadre d'un héritage ou d'une donation
- Fin de transfert temporaire
- Renonciation au profit de la réserve.

Les formulaires de demande d'attribution réserve sont également disponibles (installation/grands travaux).

Les points d'attention à avoir :

- Le transfert ne peut avoir lieu qu'au profit d'agriculteurs actifs au 15 mai 2025
- En cas de mise à disposition au profit d'une société, le couple associé/société est le repreneur et donc les DPB seront transférés à la société exploitante, sauf choix spécifique des associés.

Les formulaires peuvent être complétés pour préparer/compléter votre dossier PAC 2025.

Céline DUREUIL
02 31 70 25 43

celine.dureuil@normandie.chambagri.fr

**15 mai
2025**

**Date butoir de la
transmission des formulaires
DPB**

Brève réglementaire

La région a réouvert le dispositif d'aides à investissement le 17 mars 2025, avec des ajustements.

Le plafond de dépenses éligibles pour « projet conquérant » est abaissé à 85 000 € (entreprise Individuelle, société, GAEC) et 170 000 € pour les projets collectifs (CUMA uniquement), et le taux d'aide à 30 %.

Le plafond pour « projet d'amélioration et d'adaptation » est abaissé à 75 000 € (entreprise individuelle, société, GAEC) et 150 000 € pour les projets collectifs (CUMA uniquement), et le taux à 15 %.

Les détenteurs de la certification HVE III ne sont plus éligibles au projet conquérant. Les bâtiments de stockage (fourrages, céréales, silos...) deviennent des dépenses inéligibles.

Réouverture NAI



Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados
Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Théo Florent • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz
Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex
Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. accueil14@normandie.chambagri.fr
Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie NII



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
CALVADOS